



Ce 6 octobre 2020

Les Travaux Publics des Hauts-de-France lancent un cri d'alarme : faute d'appels d'offres très rapidement, l'emploi sera menacé.

Un tiers des entreprises de Travaux Publics éprouvent de fortes craintes pour la continuité de leur activité. C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès des dirigeants. En cause, prioritairement : le manque d'appels d'offres passés par les donneurs d'ordres publics.

Sachant que plus de 60 % de la commande du secteur dépend des collectivités territoriales (les communes, les intercommunalités, les départements), cette commande publique est cruciale.

Lorsque, mi-mars 2020, le confinement général a été décrété, toute l'activité du secteur des Travaux Publics a été gelée (sauf interventions vitales) jusqu'à ce que soit établi un guide de préconisations sanitaires (le 2 avril 2020).

Le second coup dur a été celui du report du deuxième tour des élections municipales, qui a privé jusqu'en juin 2020 les mairies et les intercommunalités de leur gouvernance.

Mais cela maintenant fait plus d'un trimestre que les collectivités disposent de leur exécutif, que les services techniques sont en mesure de décider des travaux et de passer des appels d'offres. De nombreux dispositifs financiers sont d'ailleurs disponibles et permettent à ces collectivités d'engager ces investissements.

Or, malgré certaines déclarations qui se veulent rassurantes, la profession constate que les appels d'offres sont toujours aussi bas. Les aides financières sont là, mais ne sont pas utilisées !

Les chiffres sont sans appel : si, en mars, la chute des appels d'offres a été de 45 %, et de 70 % en avril, elle était encore de 33 % à fin août 2020. Et cette tendance se confirme sur ce dernier mois : le nombre d'appels d'offres est toujours aussi bas. Ce sont les communes et les intercommunalités qui sont les plus timorées dans la relance (jusque – 50 % d'appels d'offres pour les communes).

Et sachant que, entre l'appel d'offre et la commande, se passent plusieurs mois, le secteur des Travaux Publics s'interroge : comment, faute de commande, les entreprises pourront-elles poursuivre leur activité dans les semaines et les mois à venir ?

Jusqu'alors, les dirigeants tablaient sur une baisse de 20 % de leur chiffre d'affaires. Les entreprises parvenaient à maintenir à niveau quasi-identique leurs effectifs, en limitant toutefois le recours à l'intérim. Faute d'appels d'offres dans les jours à venir, un tiers des entreprises pensent réaliser, en décembre 2020, moins de la moitié de leur CA (par rapport à décembre 2019).

« Alors que les entreprises font tout ce qui est possible pour maintenir leurs effectifs, il n'est pas possible pour une société de voir son chiffre d'affaires chuter de moitié sans traduire cela par une réduction de postes, voire pire », prévient Bernard Duhamel, président de la Fédération Régionale des Travaux Publics des Hauts-de-France, qui demande solennellement aux élus et aux services des municipalités et des intercommunalités de reprendre au plus vite le niveau d'investissement qui était celui d'avant la crise sanitaire. « Elles en ont les moyens, les équipes peuvent s'organiser pour assurer ces missions, comme les nôtres se sont adaptées lorsqu'il a fallu redémarrer les chantiers. Il faut maintenant que, au-delà des déclarations, les élus et leurs services agissent et investissent. Nous disposons d'indicateurs pour suivre cette commande publique. Et il est indéniable que ni les élus ni les services des collectivités ne donnent un vrai coup d'accélérateur. Nous avons joué le jeu à la sortie du confinement, nous attendons que les donneurs d'ordre fassent de même. ».

L'enjeu est clair pour la région : préfère-t-on financer des infrastructures, ou de l'inactivité ?

Actuellement, le secteur des Travaux Publics représente, dans les Hauts-de-France, 650 entreprises et 26 000 salariés. Il réalise un important travail d'insertion et de formation pour des emplois non délocalisables.

Contact : Fédération Régionale des Travaux Publics Hauts-de-France
03 20 98 00 33 / 06 73 68 42 21 / hdf@fntp.fr

